

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 12 (1932)
Heft: 5

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles : partie suisse : partie française

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bution, au total des importations de la région, représente une part cinq fois supérieure à celle du Maroc, n'aient absorbé, en 1931, que pour 3 millions et demi de nos exportations.

TABLEAU VII. — Exportations suisses à destination du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie

	(Milliers de francs suisses)		
	Substances alimentaires	Matières premières	Produits fabriqués
1913.....	3.099	16	3.813
1929.....	2.137	303	5.128
1930.....	2.481	352	4.973
1931.....	2.057	102	4.033

Le tableau 7 nous montre enfin la répartition de nos exportations par grandes catégories de produits. On remarque que, comparativement à 1913, les exportations de produits manufacturés, après avoir accusé une valeur de plus de 5 millions de francs en 1929, s'établissent en 1931 à un chiffre de 4 millions, sensiblement supérieur à celui de 1913 qui lui correspond. Mais si les produits fabriqués représentaient en 1913 les 55 % du total des produits importés, ils voient, en 1931, leur part proportionnelle du total s'éle-

ver à 65 %. Cette progression en valeur relative s'explique par le fléchissement que traduisent nos exportations de denrées alimentaires au cours de la même période en passant de trois millions en 1913 à deux millions en 1931. Ainsi, si en regard de l'expansion que les marchés de l'Afrique du Nord ont prise depuis la guerre l'écoulement de nos produits industriels ne paraît guère satisfaisant, la chute de nos exportations de produits alimentaires, de lait condensé, de fromage, etc..., a tout particulièrement contribué à nous faire perdre le bénéfice de la situation que nous avions alors. Cependant, hâtons-nous de le dire, l'examen bien incomplet des statistiques auquel nous nous sommes livrés n'enregistre pas uniquement des résultats propres à décevoir la persévérance de nos exportateurs. Nous avons, en effet, souligné le développement plutôt favorable de nos échanges avec le Maroc qui, il est vrai, n'oppose pas la barrière d'un tarif préférentiel à nos produits, comme c'est le cas de l'Algérie. Si les côtes algériennes et tunisiennes paraissent s'être montrées réfractaires à l'introduction de nos produits, nous souhaitons vivement une reprise de nos échanges avec l'hinterland le plus important et le plus riche de l'Atlas.

Chiffres, faits et nouvelles

PARTIE SUISSE

Commerce extérieur.

Les résultats des échanges extérieurs des huit premiers mois de 1932, comparés à ceux de la période correspondante de 1931, apparaissent dans le tableau suivant:

	1931	1932	Différence en 1932
	(Millions de francs)		
Importations suisses.	1.474,9	1.172,5	—302,4
Exportations suisses	926,6	534,9	—391,7
Total des échanges.	2.401,5	1.707,4	—694,1
Balance déficitaire.	548,3	637,6	+ 89,3
En % du total des échanges.	22,8 %	37,3 %	+ 14,5 %

Activité industrielle.

Le département fédéral de l'industrie des Arts et Métiers et du Commerce publie, chaque trimestre, dans la *Vie économique*, les résultats de son enquête sur la situation de l'industrie. Il établit notamment un coefficient d'activité pour les principales branches industrielles.

Le tableau reproduit ci-dessous permet de se rendre compte de l'état d'activité des industries importantes au cours du deuxième trimestre de

1932 et de la période correspondante des deux années antérieures :

(Coefficient d'activité : bon = 150; satisfaisant = 100; mauvais = 50.)

Branches industrielles	II ^e trimestre :		
	1930	1931	1932
Coton.	63	69	62
Soie (nat. et artif.).....	67	70	54
Laine.	88	70	71
Broderie.	74	100	67
Habillement.	110	88	84
Produits alimentaires	101	104	77
Produits chimiques.	102	104	80
Papier, cuir, caoutchouc.	97	74	66
Arts graphiques	117	115	93
Bois.	112	102	93
Métallurgie.	103	78	66
Horlogerie, bijouterie.	64	53	54
Pierres, terres.	123	113	99
Bâtiment.	105	111	96
En moyenne	95	84	73

L'industrie hôtelière.

Au moment où la Confédération prend des mesures pour aider l'industrie hôtelière à traverser la crise sans précédent qui l'atteint, quel-

AGENCE OFFICIELLE DES CHEMINS DE FER SUISSES

GARDE-MEUBLES MODERNE

LAVANCHY & Co, Lausanne

SERVICE SPÉCIAL DE DÉMÉNAGEMENTS SUISSE-PARIS & PARIS-SUISSE

TRÉFILERIES RÉUNIES S.-A. BIENNE (Suisse)

FERS et ACIERS ÉTIRÉS DE PRÉCISION, en tous profils, pour Construction
Vis et Décolletages, ARBRES DE TRANSMISSIONS
FERS et ACIERS (Feuillard) laminés à froid

RESTAURANTS

où l'on mange bien à des prix raisonnables

à Paris

* **"ASTOR"**. — Restaurant de l'Hôtel Astor, 11, rue d'Astorg. Cuisine très soignée. Vins excellents. Situation très tranquille. Clientèle fidèle.

A LA POMME A TELL. — 32, Rue d'Hauteville (à deux pas des boulevards). Propriétaire : E. Wild. Dans un cadre rustique vous dégusterez des mets délicieux et des spécialités suisses. Prix fixe et à la carte. Tous les vins suisses et bières de choix.

BRASSERIE SUISSE. — Restaurant, 10, rue des Messageries (Métro Poissonnière). Spécialités, et vins suisses. Bonne cuisine bourgeoise.

"AU CANETON". — 3, rue de la Bourse. Gutenb. 22-85. Ses dîners de luxe, sa cuisine russe, son caviar, son orchestre russe.

LA ROTISSERIE DU CARDINAL. — 1, Boulevard des Italiens et rue de Richelieu, vous offre un menu complet à prix fixe : Frs. 30 (vins et café compris) ou sa grande carte. Les poulets et viandes sont rôtis à la broche devant les clients. À minuit, grande dégustation.

* **AU CHAPON FIN**. — 161, Avenue Malakoff (Passy 57-11), près de la porte Maillot. Fine cuisine et fines bouteilles. Spécialité de plats nationaux et régionaux.

LA CIGOGNE. — 17, rue Duphot (Louvre 47-91). Ses spécialités alsaciennes. Ses foies gras de Strasbourg. Ses grands vins et ses liqueurs des Vosges.

"AU FIN BEC". — 7, rue Roy (près St-Augustin) (Laborde 22-46). Cuisine au beurre exclusivement. À la carte. Prix moyens. Atmosphère cordiale. Fermé dimanches et fêtes.

GRIFFON. — Restaurant de réputation mondiale pour sa vraie cuisine française. Cave renommée, 6, rue d'Antin, près Avenue Opéra. Tél. Central 49-86.

HELVETIA. — Restaurant, pâtissier, glacier, avec toutes ses spécialités suisses. Fanconi, 15, rue Médicis. Tél. Danton 01-67.

HOTEL dit « LE GRAND SUISSE ». Grande Brasserie Alsacienne. — 7, Rue Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. Cuisine soignée. Grand salon de société pour 250 couverts. Lucien Vonesch, propriétaire.

CHEZ LOUIS. — Restaurant Tchécoslovaque, 9, rue de Surène (8°), près de la Madeleine. Tél. Elysées 38-47. Spécialités de plats et pâtisserie tchèques. Bière Pilsen.

* **RESTAURANT DU GRAND HOTEL DU PAVILLON**. — 36, rue de l'Echiquier. Très fréquenté par clientèle suisse. Cuisine honnête. Service confortable. Prix modérés.

SVOBODA VIT. — Restaurant franco-tchèque, 9, rue Gaillon (2°), près de l'Opéra. Tél. Central 24-66. Spécialités de plats et pâtisserie tchèques et viennois. Le plus connu et fréquenté par la clientèle étrangère.

* **TAVERNE DE GENÈVE**. — A. Argast, 9, rue N.-D.-de-Bonne-Nouvelle; 22, rue de la Lune. Tél. Central 21-08. Spécialités suisses.

à Genève

GRILL ROOM du GRAND HOTEL METROPOLE ET NATIONAL. — Grand Quai. Cuisine renommée. Vins de choix. Prix modérés.

à Berne

BUFFET DE LA GARE. — Salle à manger à part. Cuisine renommée. Rendez-vous des hommes politiques.

*Les restaurants précédés du signe * sont ceux dont le directeur ou le propriétaire est membre de la Chambre de Commerce suisse en France*

ques chiffres permettront de mieux se rendre compte de l'importance de cette industrie nationale.

Groupant 2.772 hôtels et pensions, elle occupe, en employant 63.258 personnes, le deuxième rang parmi les industries du pays, après celle des machines (76.512) et avant l'horlogerie (48.378 employés).

Les salaires payés à son personnel s'élevaient à 125 millions en 1929. Le capital investi dans les constructions hôtelières est estimé à deux milliards de francs, dont 1.270 millions pour les immeubles, 324 pour le mobilier et 53 millions pour les provisions et les marchandises de tous genres conservées en stock.

On sait, d'autre part, que l'hôtellerie est le meilleur client de l'agriculture; elle lui achète annuellement pour environ 182 millions de viande, légumes, fruits, lait, fromages, etc. Elle passe aussi d'importantes commandes aux artisans de tous genres. L'entretien des immeubles lui coûte, chaque année, 40 à 50 millions, l'éclairage 10 millions, etc.; le montant des impôts qu'elle paye est estimé à 12 millions.

L'Office fédéral du travail tient une statistique mensuelle du mouvement hôtelier. Il fait relever le nombre de lits occupés par rapport au nombre de lits disponibles pour un ensemble d'établissements de 1.081 disposant d'un total de 71.497 lits. L'examen de ces statistiques montre que le pourcentage d'occupation des lits d'hôtels est notoirement inférieur en 1932 à ceux des saisons précédentes. En effet, l'occupation moyenne des lits était de :

	1932	1931	1930	1929
	%	%	%	%
Au milieu de juillet.....	32,2	46,2	58,4	62,2
A fin juillet.....	44,1	56,7	72,2	80,2

Exploitation des chemins de fer fédéraux.

En juillet dernier, le total des recettes d'exploitation des chemins de fer fédéraux s'est élevé à 31.691 millions de francs (36.843 millions en juillet 1931) et celui des dépenses à 23.163 millions de francs (24.237 millions en juillet 1931). L'excédent d'exploitation, qui, pendant le mois correspondant de 1931, atteignait 12.606 millions de francs, ne s'est élevé qu'à 8.528 millions de francs.

Pour les sept premiers mois de l'année, le total des recettes enregistrées accuse 194.630 millions de francs (220.100 millions en 1931) et les dépenses se sont élevées à 154.100 millions de francs (158.300 millions en 1931). L'excédent d'exploitation, qui était de 61.700 millions de francs pour les sept premiers mois de 1931, est tombé à 40.500 millions de francs pendant la période correspondante de 1932.

Consommation de sucre.

La consommation annuelle du sucre varie entre 11.000 et 14.000 wagons de 10 tonnes, abstraction faite du sucre réexporté sous forme de chocolat, lait condensé, etc.

La Suisse est l'un des pays européens où la consommation de sucre par tête d'habitant est la plus forte. C'est ainsi qu'au cours de ces dernières années, chaque habitant a consommé pour 42 kgs 5 de ce produit.

Les 90 % des quantités consommées proviennent de l'importation. Dans l'ordre d'importance,

les principaux fournisseurs de sucre sont : la Tchécoslovaquie, la Belgique, l'Allemagne, la France, la Hollande et les Indes néerlandaises.

Développement des assurances.

Le tableau, reproduit ci-dessous, nous montre quel a été le montant des primes payées par la population du pays à l'assurance privée et à l'assurance publique au cours des trois dernières années :

Années	Assur. privées (Primes encaissées en milliers de francs)	Assur. public.	Total
1928	260.851	276.149	537.000
1929	280.851	303.291	584.000
1930	300.929	325.000	625.929

En l'espace de trois ans, le montant des primes encaissées par les compagnies d'assurance s'est accru de 40 millions environ et celui des primes versées auprès des caisses d'assurances publiques de près de 49 millions de francs. En 1930, les dépenses totales de la population, en matière d'assurance, se sont élevées à 625 millions de francs, ce qui représente une valeur moyenne de 153 fr. de primes payées par tête d'habitant.

Tourisme automobile.

Le détail des entrées de voitures de tourisme au cours de ces trois dernières années est relevé dans le tableau corporatif suivant :

Sept premiers mois de :	Carte prov.	Passavant	Triptyque	Total
1932.....	43.669	5.629	31.351	80.649
1931.....	41.206	5.433	38.928	85.567
1930.....	36.474	4.619	34.521	75.614

D'après ces statistiques, 80.649 voitures sont entrées en Suisse de janvier à août 1932, contre 85.567 pour la période correspondante de 1931, soit une diminution de près de 5.000 unités. Le recul constaté affecte uniquement le nombre des triptyques délivrés. Il s'explique en partie par le fait que, pour des séjours de courte durée, les triptyques sont remplacés par les cartes provisoires, dont la durée de validité a été prolongée depuis 1931 et qui font l'objet d'une demande croissante. La diminution du nombre des entrées de voiture au cours de la période envisagée provient, évidemment, de la crise généralisée qui atteint le mouvement du tourisme.

La ligne de la Faucille.

L'établissement de la ligne de la Faucille paraît devoir faire l'objet de l'une des propositions françaises tendant à instaurer dans les zones un nouveau régime favorable au développement des relations franco-suisse. On ne pourrait que se féliciter si les négociations, qui ne sauraient tarder à s'engager, aboutissaient à un accord conforme à la volonté de la La Haye, et prévoyaient la construction de la voie ferroviaire projetée.

Le « Mémoire du Syndicat franco-suisse pour la ligne de la Faucille » contient de précieux renseignements sur le projet de 1911. En raison des avantages que sa réalisation comporterait, ce projet semble bien devoir servir de base à l'établissement de la ligne partant de Lons-le-Saunier, passant par Saint-Claude après avoir franchi les tunnels de Revigny et de Lavans, et aboutissant à Meyrin-Vernier, près de Genève, en empruntant le tunnel du Grand Jura. La voie ferroviaire

aurait un développement total de 84 km. 235 m. dont 5 km. 200 de parcours sur le territoire suisse. Les souterrains à prévoir s'étendraient sur 26 km. 236 m., soit environ le 30 % de la longueur totale du tracé. L'altitude du point culminant de la ligne serait de 627 m. 50 et la déclivité ne dépasserait pas 15 m/m. par mètre (la voie de Mouchard à Vallorbe dont le point le plus élevé est situé à 894 m. d'altitude, conserve des déclivités atteignant 20 m/m. par mètre). Le coût de la ligne projetée était estimé à 144 millions en 1913. Admettant une majoration normale de 10 % depuis lors, le devis serait actuellement porté à 160 millions, ce qui donne, convertis en francs français, une somme de 800 millions sur lesquels la ville de Genève serait disposée à prendre une part de 100 millions à sa charge.

Parmi les nombreux avantages présentés par le projet, il convient de signaler qu'à tous égards il résout le mieux les conditions essentielles faisant partie d'un programme d'outillage national d'une voie rapide et économique. C'est dire qu'une fois la ligne construite, il y aura un avan-

tage pécuniaire à lui confier le trafic venant d'outre-Jura. La distance entre Paris et Genève sera réduite de 107 km. Au lieu de 605 km. de parcours par la voie actuelle, il n'y aura plus que 498 km. à accomplir. Annemasse, centre du réseau ferroviaire de la Savoie, sera rapprochée de Paris de 97 km.

L'importance de la ligne de la Faucille n'a, du reste, pas échappé à de nombreux publicistes et économistes. Elle est appelée, à une époque où l'amélioration des communications par le rail jouent un rôle essentiel dans la vie économique et politique, à devenir l'un des chaînons de voies internationales reliant l'Angleterre et la France à l'Italie et aux pays balkaniques. Sa construction achèverait de désenclaver Genève dont l'importance ne cesse de se développer depuis qu'elle est devenue le siège de la Société des Nations.

En faisant partie d'un programme d'outillage national, les travaux d'établissement serviraient, en outre, à occuper de nombreux ouvriers, ce qui constituerait un excellent moyen d'enrayer utilement un chômage croissant.

PARTIE FRANÇAISE

Commerce extérieur.

Voici les chiffres du commerce extérieur de la France pour les sept premiers mois de 1932 et de 1931, en milliards de francs.

	1931	1932	Différence en 1932
	(Milliards de francs français)		
Importations.	26,8	17,7	— 9,1
Exportations.	18,6	11,5	— 7,1
Commerce global.	45,4	29,2	— 16,3
Excédent des importations..	8,2	6,2	— 2,0

Ces chiffres traduisent le recul considérable des échanges extérieurs au cours de la période envisagée. D'une année à l'autre, pour les sept premiers mois, l'ensemble du commerce extérieur de la France a subi un fléchissement de 16 milliards de francs. D'aucuns se réjouiront peut-être de la diminution du déficit de la balance commerciale qui de 8,2 milliards en 1931 est tombé à 6,2 milliards en 1932. Cette amélioration ne nous paraît, cependant, guère satisfaisante, car, en réalité, c'est une aggravation du déficit que l'examen de ces chiffres traduit. Exprimé en pour cent du total des échanges, l'excédent des importations sur les exportations a, en effet, passé de 18 % en 1931, à 21 % en 1932.

La répartition des échanges par grandes catégories de produits, pour les sept premiers mois de 1931 et de 1932, fait l'objet du tableau suivant.

	1931	1932	Différence en 1932
	(milliards de francs français)		
<i>Importations :</i>			
Objets d'alimentation	8,4	6,4	— 2,0
Matières premières	12,8	7,8	— 5,0
Objets fabriqués	5,6	3,5	— 2,1
<i>Exportations :</i>			
Objets d'alimentation	2,6	1,6	— 1,0
Matières premières	4,3	2,7	— 1,6
Objets fabriqués	11,7	7,2	— 4,5

Orientation de la politique douanière de la France.

Il nous paraît intéressant de reproduire ci-dessous le texte d'un article publié, au début de septembre, par le journal les *Echos* :

Une des premières préoccupations du Gouvernement actuel a été d'améliorer nos relations commerciales avec les pays étrangers. Il a chargé, à cet effet, le Conseil national économique de procéder d'urgence à une étude approfondie de la politique française des échanges internationaux.

Après plusieurs séances consacrées à cette étude, la Commission permanente de ce Conseil vient de transmettre au Gouvernement les conclusions qu'elle a adoptées.

Elle se prononce tout d'abord pour la renonciation à toute économie fermée. Puisque la situation anormale d'un grand nombre de pays rend encore obligatoire le maintien temporaire de mesures de défense de l'économie nationale, il convient de procéder à une révision de notre tarif douanier, les droits actuels ne pouvant assurer une protection suffisante que s'ils sont réadaptés aux conditions économiques nouvelles. Mais cette protection ne doit pas être accordée sans discernement; elle implique le choix méthodique des branches de la production nationale qui, en raison de leur importance économique ou sociale, justifient un tel sacrifice de la collectivité.

Quant au contingentement, on est unanime à reconnaître que l'expérience en a révélé les inconvénients. Sans doute ne peut-il être supprimé brusquement; mais pour en atténuer, dans l'état actuel, les défauts, il convient que les contingents soient fixés largement et pour peu de temps.

En tous cas, le Conseil national économique estime qu'il conviendrait de récupérer au profit du budget, soit par voie de taxes, soit par tout autre procédé, les avantages injustifiés dont la politique des contingents assure trop souvent le bénéfice à des intérêts privés.

Quant à la politique contractuelle qui a toujours été un élément important de la politique douanière française, elle comporte, d'après cette assemblée, la révision des principaux accords commerciaux actuellement en vigueur; celle du traité de commerce franco-allemand de 1927 lui paraît, en particulier, justifiée par le déséquilibre de plus en plus accentué de nos échanges avec l'Allemagne.

Enfin, en ce qui concerne la clause de la nation la plus favorisée, si décriée depuis quelque temps, le Conseil estime qu'elle n'en paraît pas moins constituer l'élément indispensable d'une politique d'accords commerciaux, dans une situation économique normale, mais l'expérience commande d'en limiter l'application.

Certes, on aurait aimé que le Conseil national économique apportât plus de netteté et de précision sur tous ces points; mais, tel qu'il est formulé, cet avis n'en constitue pas moins une condamnation très nette de la politique économique et douanière suivie jusqu'à ces derniers temps, et une invitation non moins nette à préparer le retour au jeu normal des échanges internationaux.

Droits de douane et vie chère.

Les *Echos* du 17 août ont établi pour la France un tableau comparatif que nous reproduisons ci-dessous des droits de douane sur les principaux produits d'alimentation :

	DROITS DE DOUANE		Coeff. d'aug- ment.
	en 1914	en 1932	
Blé (les 100 kg.).....	7	80	11,4
Vin (l'hectol.)	12	84	7
Pâtes alimentaires (les 100 kg.).....	16	200	12,5
Chicorée (les 100 kg.).....	8	184 10	23
Charcuterie (les 100 kg.).....	50	575	11,5
Beurre (les 100 kg.).....	20	200	10
Fromage de Hollande (les 100 kg.).....	12	100	8,3
Morues (les 100 kg.).....	48	300	6,2
Harengs (les 100 kg.).....	15	95	6,3
Viande fraîche de porc (les 100 kg.).....	25	250	10
Lard (les 100 kg.).....	35	300	8,6
Saindoux (les 100 kg.).....	30	350	11,7
Cheval de boucherie (tête).....	50	400	8
Sucre (les 100 kg.).....	56	255	5
Bière (les 100 kg.).....	9	64	7
Pommes de table (les 100 kg.).....	2 50	15	6
Pruneaux (les 100 kg.).....	12	160	13,3

Les coefficients qui traduisent l'augmentation de ces droits laissent clairement entrevoir l'influence que les majorations constatées doivent exercer sur le prix de la vie. En réalité, les coefficients d'augmentation devraient être plus élevés, car il n'a pas été tenu compte, lors de l'établissement du tableau, de la baisse des prix de revient de ces produits depuis 1914. D'autre part, à ces majorations viennent encore s'ajouter les taxes à l'importation qui varient de 2 à 6 %, ainsi que la hausse du coût de la vie provoquée par les mesures de contingentement et de restrictions diverses.

Chômage.

En indiquant le nombre de chômeurs secourus ou enregistrés, le tableau suivant permet de suivre le mouvement d'extension de la courbe du chômage depuis 1930.

	Chômeurs secourus			
	mars*	juin*	septembre*	décembre*
1929,	1.078	394	385	817
1930,	1.630	1.019	988	11.952
1931,	50.815	36.237	38.524	147.009
1932,	303.218	232.371	—	—

* A la fin du mois.

Exploitation de la régie des tabacs.

Le produit de l'exploitation du monopole des tabacs n'a cessé de croître au cours de ces dernières années, ainsi qu'on peut en juger par la statistique suivante :

Années	Recettes (1.000 fr.)
1928,	3.985.564
1929,	4.417.156
1930,	4.541.050
1931,	4.612.893

Les quantités de produits fabriqués dans les manufactures ont atteint, en 1931, 57.220 milliers de kg., contre 55.930 milliers en 1930 et 54.446 en 1929.

Etat de la population.

D'après le dernier recensement, la population totale compte 41.834.923 personnes, dont 38.944.000 Français et 2.890.923 étrangers. Depuis 1926, la population s'est augmentée de 1.091.026 personnes, dont 385.281 étrangers.

Les chèques postaux.

Plus de 26 millions d'opérations ont été faites par chèque postal au cours du deuxième trimestre de 1932, contre 25 millions pendant la période correspondante de 1931.

Le montant total de ces opérations est estimé à 115 milliards de francs. Le 83,8 % de ces opérations a été effectué par compensation.

Le nombre des titulaires de comptes courants postaux a passé de 551.046 au 31 mars 1932 à 559.049 au 30 juin 1932.

On peut juger d'après ces chiffres que le chèque postal devient d'un emploi de plus en plus courant.

Trafic postal aérien.

L'utilisation de la voie des airs pour les envois de colis postaux se répand de plus en plus. En 1931, les lignes d'aviation commerciale ont transporté 50.848 kg. de colis de tous genres, contre 49.599 kg. en 1930 et 40.748 kg. en 1929.

Produit du tourisme.

D'après un économiste, M. Meynial, qui fait autorité en la matière, le produit du tourisme étranger en France serait évalué, en 1931, à 6.000 millions de francs, en réduction d'environ 30 % sur les résultats correspondants de 1930 (8.500 millions).

Le nombre des touristes entrés dans le pays est resté sensiblement le même qu'au cours de l'année précédente. L'attrait de l'Exposition coloniale a contribué à maintenir le mouvement des étrangers à un chiffre élevé, estimé à 1 million et demi de personnes. Les dépenses des touristes, par contre, ont fortement diminué en 1931.